

Compte rendu du Conseil Municipal
du 03 mars 2020

Début de séance à 17 h 00

Présents: Nadine MONGE, Maryvonne COLAO, Stéphane ARCHINARD, Danièle LEBAILLIF

Absents: Joël ACHARD, Jean HOTTE et Thomas ACHARD (pouvoir à Stéphane ARCHINARD)

Secrétaire de séance: Nadine MONGE

Participation exceptionnelle du Trésorier de Die, M. Cyrille REBOULET.

ORDRE DU JOUR session ordinaire

Approbation du dernier compte-rendu

DELIBERATIONS :

1. BUDGET_VOTE DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX 2020
2. BUDGET_APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 SUR LES DEUX BUDGETS
3. BUDGET_APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET EAUX ET ASSAINISSEMENT(M49) 2019
4. BUDGET_APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL (M14) 2019
5. BUDGET_VOTE DE L’AFFECTATION DE RÉSULTATS DU BUDGET EAUX ET ASSAINISSEMENT (M49)
6. BUDGET_VOTE DE L’AFFECTATION DE RÉSULTATS DU BUDGET COMMUNAL (M14)

INFORMATIONS :

- Élections municipales les 15 et 22 mars 2020

Approbation du dernier compte-rendu du 04 février 2020

Vote: 5 voix pour.

Délibérations du conseil:

Demande d'ajout de deux délibérations par Mme Le Maire:

7. BUDGET_VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020_BUDGET EAUX ET ASSAINISSEMENT(M49)
8. BUDGET_VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020_BUDGET COMMUNAL (M14)

Vote: 5 voix pour.

1. TAUX IMPOTS LOCAUX 2020 (D202007)

Mme le Maire rappelle qu'il convient, comme chaque année de fixer les taux d'imposition des impôts locaux.

Suite à la pression fiscale de ces dernières années, avec notamment l'assainissement, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal:

- **DECIDE** de fixer les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2020 à :

Taxe habitation :	13,03 %
Taxe sur foncier bâti :	8,15 %
Taxe sur foncier non bâti :	37,45 %
- **AUTORISE** Madame Le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et financières nécessaires à la présente délibération.

2. VOTE COMPTES GESTION 2019 (D202008)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de MONGE Nadine,

Après s'être fait présenter les budgets M14 et M49 de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le

compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution des budgets M14 et M49 de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

3. VOTE COMPTE ADMI M49 2019 (D202009)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de MONGE Nadine,

délibérant sur le compte administratif du budget eaux et assainissement de l'exercice 2019 dressé par MONGE Nadine après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	28 791.94			195 561.40	28 791.94	195 561.40
Opérations exercice	38 528.40	115 696.16	136 771.58	55 847.92	175 299.98	171 544.08
Total	67 320.34	115 696.16	136 771.58	251 409.32	204 091.92	367 105.48
Résultat de clôture		48 375.82		114 637.74		163 013.56
Restes à réaliser						
Total cumulé		48 375.82		114 637.74		163 013.56
Résultat définitif		48 375.82		114 637.74		163 013.56

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4. VOTE COMPTE ADMI M14 2019 (D202010)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de MONGE Nadine,

délibérant sur le compte administratif du budget communal de l'exercice 2019 dressé par MONGE Nadine après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	89 223.04				89 223.04	
Opérations exercice	21 486.95	104 899.38	84 441.45	206 864.92	105 928.40	311 764.30
Total	110 709.99	104 899.38	84 441.45	206 864.92	195 151.44	311 764.30
Résultat de clôture	5 810.61			122 423.47		116 612.86
Restes à réaliser						
Total cumulé	5 810.61			122 423.47		116 612.86
Résultat définitif	5 810.61			122 423.47		116 612.86

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5. AFFECTATION RESULTAT M49 2019 (D202011)

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget eaux et assainissement de l'exercice 2019
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 114 637.74

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	195 561.40
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	91 840.94
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	-80 923.66
Résultat cumulé au 31/12/2019	114 637.74
A.EXCEDENT AU 31/12/2019	114 637.74
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	114 637.74
B.DEFICIT AU 31/12/2019	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

6. AFFECTATION RESULTAT M14 2019 (D202012)

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget communal de l'exercice 2019
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 122 423.47

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	88 000.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	122 423.47
Résultat cumulé au 31/12/2019	122 423.47
A.EXCEDENT AU 31/12/2019	122 423.47
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	5 810.61
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	116 612.86
B.DEFICIT AU 31/12/2019	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

7. VOTE BP M49 2020 (D202013)

Mme le Maire présente le budget primitif 2020 prévu pour le budget eaux et assainissement. Celui-ci s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	149 630 €	149 630 €
Investissement	169 068,73 €	169 068,73 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal:

- **DECIDE** d'approuver le budget primitif 2020 Eaux et Assainissement tel que présenté.
- **AUTORISE** Madame Le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et financières nécessaires à la présente délibération.

8. VOTE BP M14 2020 (D202014)

Mme le Maire présente le budget primitif 2020 prévu pour le budget général. Celui-ci s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	211 697 €	211 697 €
Investissement	122 297,88 €	122 297,88 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal:

- **DECIDE** d'approuver le budget primitif 2020 Général tel que présenté.
- **AUTORISE** Madame Le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et financières nécessaires à la présente délibération.

INFORMATIONS:

- Élections municipales 2020 :

Une liste composée de 12 candidats a été déposée en Sous-préfecture. Seuls 11 sièges sont à pourvoir.

Organisation de la tenue du bureau de vote:

Horaires	Conseillers	
8h -10h	Thomas ACHARD	Joëlle BAUDOIN
10h -12h	Danièle LEBAILLIF	Daniel PONCET
12h - 14h	Jean HOTTE	André POULET
14h - 16h	Nadine MONGE	Thierry BIZOUARD
16h -18h	Stéphane ARCHINARD	Christian LAMBERT

Fin de séance à 19h.